COMMUNE DE MONTREUX

Rapport-préavis No 05/2022

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'une subvention de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery, à financer par crédit complémentaire au budget 2022 et par voie budgétaire pour l'édition 2023

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le mardi 12 avril 2022 à 19 h. 00

à la Villa Mounsey, rue du Marché 8, à Montreux

Table des matières

1 Objet du préavis 1
2 Historique 1
3 Finances de la Fondation 2
3.1 Bilans 2019-2021 2
3.2 Dette envers le 2m2c 2
3.3 Comptes pertes et profits 2019-2021 2
4 Gouvernance 3
4.1 Historique 3
4.2 Mesures prises à ce jour 3
4.3 Situation COVID 2020 / 2021 4
4.4 Structure comptable 4
5 Montreux Art Gallery 2022-2023 4
5.1 Vision 4
5.2 Période des travaux au 2m2c 5
5.3 Budgets 5
6 Soutien communal 5
7 Conséquences financières 6
8 Développement durable 6
8.1 Social 6
8.2 Economique 6
8.3 Environnemental 7
9 Position de la Municipalité 7
10 Conclusions 8

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du préavis

Lors de la séance du 3 février 2021, votre Conseil acceptait d'allouer un crédit complémentaire au budget 2021 d'un montant de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG. Ce crédit était prélevé sur le fonds de soutien et de relance (rapport-préavis No 31/2020), car l'annulation de l'édition 2020 n'avait pas permis de revenir devant votre Conseil avec un rapport-préavis spécifique.

Le présent document souhaite ainsi répondre aux attentes des membres de votre Conseil en présentant un rapport sur l'édition 2021 ainsi que les démarches entreprises par la Fondation MAG, non seulement en termes de gouvernance mais également au niveau de la structure comptable[1]. Il est également demandé à votre Conseil un crédit budgétaire complémentaire pour 2022 de CHF 95'000.- pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery 2022 ainsi que l'inscription d'un montant identique au budget 2023.

2 Historique

L'origine de cet événement artistique est un projet du Congrès national de la Jeune Chambre économique dont le titre était « profession artiste – Art Forum » dont M. Jean-François Gailloud, photographe professionnel, était à l'époque le président (1996). Cet événement artistique a été reconduit tous les 2 ans dès 1998.

Très rapidement, l'objectif a été de professionnaliser le concept qui était, à l'époque, réalisé par des bénévoles qui ne parvenaient plus à maintenir leur engagement ; il était aussi de répondre à des exigences grandissantes de qualité de la manifestation. A cette époque, aucun autre événement de ce type n'existait. Puis l'idée de créer un événement qui permettait aux artistes de se présenter également par l'intermédiaire de galeries d'art a été initiée. Le but était de permettre aux artistes de s'évaluer et d'avoir l'opportunité d'être présentés au niveau national et international. Opération gagnant-gagnant, car si les galeries ont besoin des artistes, ces derniers ont aussi recours aux galeries pour se faire connaître et vendre leurs créations.

La Fondation MAG a été créée en 2006, dans le but de soutenir l'art, de créer des événements artistiques et de permettre aux visiteurs de découvrir l'expression artistique dans son ensemble. Avec un millier de visiteurs à ses débuts, MAG est fréquenté en moyenne par environ 15'000 visiteurs. Un bilan artistique est présenté dans l'annexe I.

La particularité de MAG est de construire le salon autour de quatre axes majeurs que sont :

1. les artistes indépendants nationaux et internationaux, qui présentent leurs créations dans les différentes disciplines artistiques ;
2. les galeries nationales et internationales, qui présentent une sélection d'artistes et de techniques différentes ;
3. la médiation culturelle, notamment grâce aux expositions thématiques et à la journée des écoles ;
4. la promotion d'artistes montreusiens et de la Riviera[2].

---

[1] Certains textes de ce document ont été repris du rapport-préavis No 06/2020. En regard du changement de législature, la Municipalité a souhaité ainsi assurer une transition de l'information pour les nouveaux membres de votre Conseil.

[2] Pascal Bettex, Alexia Weill, Nicolas Bamert, Sebastien Pridmore, Béa de Mont, Rita Rielle, Chromatix, Andrea Dora Wolfkampf, la Maison Visinand, Dasto, Pimp it Up, Khrissy, Serge Borner, Christine Collet, Philippe Thélin, Trude Kreibich, Michele Lysek, etc.

3 Finances de la Fondation

3.1 Bilans 2019-2021

Le tableau ci-dessous présente, sous forme synthétique, l'évolution des bilans financiers révisés. Le détail est en annexe II au présent rapport-préavis.

	31.12.19	31.12.20	31.12.21
ACTIF			
Actifs circulants	39'624.82	123'441.52	45'020.53
Actifs immobilisés	162'506.75	162'507.00	170'385.00
Total :	**202'131.57**	**285'948.52**	**215'405.53**
PASSIF			
Fonds étrangers à court terme	158'698.63	224'323.02	134'000.65
Fonds propres	43'432.94	61'625.50	81'404.88
Total :	**202'131.57**	**285'948.52**	**215'405.53**

Les œuvres les plus emblématiques de la collection MAG ont été mises en gage pour une valeur de CHF 120'000.- en faveur de CCM SA, afin de couvrir le risque lié au retard dans le règlement du loyer. Le solde de l'actif présent au bilan représente des œuvres qui sont toujours dans le dépôt de la Fondation.

3.2 Dette envers le 2m2c

Pour la Fondation MAG, la principale dette est représentée par ce qui est dû à CCM SA pour la location des espaces.

A ce titre, il est important de remarquer que la Fondation a eu des débuts d'activité compliqués avec une dette liée aux montants de location qui est montée jusqu'à CHF 180'000.- en 2015.

Au prix d'efforts importants, la dette a été comblée de manière drastique puisque celle-ci se situe aujourd'hui à CHF 41'841.07 (CHF 60'711.29 en 2020). Cela correspond au solde de location pour l'édition 2019.

La Fondation s'est engagée par écrit auprès de CCM SA à rembourser cette dette au plus vite et en priorité selon les résultats financiers annuels. Les budgets prévisionnels de l'événement permettent d'imaginer un remboursement total de la dette d'ici à la fermeture pour travaux du 2m2c en août 2023.

3.3 Comptes pertes et profits 2019-2021

Le tableau ci-dessous présente, sous forme synthétique, l'évolution des comptes P&P révisés. Le détail est en annexe III au présent rapport-préavis.

	31.12.19	31.12.20	31.12.21
PRODUITS			
Produits	97'371.86	182'674.30	278'744.09
CHARGES			
Charges d'exploitation	73'620.87	161'075.37	265'323.03
Résultat d'exploitation	**23'750.99**	**21'598.93**	**13'421.06**
Résultat hors exploitation*	-1'871.05	-3'404.37	6'358.32
Résultat de l'exercice	**21'879.94**	**18'194.56**	**19'799.38**

* résultats d'activités annexes et de mandats hors salon MAG

4 Gouvernance

La Fondation MAG est une structure qui a toujours développé son activité dans les axes artistiques tels que précisés dans ses statuts[3].

4.1 Historique

De 2006 à 2017, MAG a été géré uniquement au travers de la Fondation MAG. Le conseil est composé d'entrepreneurs et de personnes du domaine de l'art. En 2015, une Sàrl a été créée, Revoltra, afin de traiter des mandats hors MAG dans des domaines artistiques de communication, conduite de projets et autres missions ponctuelles.

De 2016 à 2019 inclus, les activités opérationnelles de la Fondation ont été transférées à la Sàrl ; ceci n'est désormais plus le cas. Depuis l'exercice 2020, MAG et la Biennale sont de nouveau gérés au travers de la Fondation MAG.

Les subventions communales ont toujours été et restent versées à la Fondation.

4.2 Mesures prises à ce jour

Tout en soulignant ici qu'aucune faute ou erreur n'a été relevée dans la gestion de la Fondation, la Municipalité se réjouit de constater que différentes mesures ont été prises afin d'améliorer sa gouvernance :

- l'entier des activités de la Fondation, à savoir le salon d'art contemporain annuel et la Biennale, est comptabilisé et entièrement géré par la Fondation MAG. Dès lors, dès 2020, l'activité est passée sous l'entière responsabilité opérationnelle de la Fondation MAG comme cela a été le cas durant la majeure partie de l'existence de MAG (de 2006 à 2015). Depuis l'édition 2020, Revoltra Sàrl n'a plus aucun rôle ni aucune responsabilité dans l'organisation du MAG et de la Biennale ;
- la Fondation a renforcé sa gouvernance en supprimant certains risques de conflits d'intérêts et a d'ores et déjà effectué les changements nécessaires afin d'être en accord avec les bonnes pratiques : des modifications sont en cours auprès du Registre du commerce. À l'exception du président fondateur, M. Jean-François Gailloud, les personnes impliquées professionnellement dans l'organisation du MAG et de la Biennale ne font plus partie de la Fondation. Les rôles que M. Jean-François Gailloud occupe tant dans le Conseil de Fondation que dans l'organisation du MAG sont définis par les statuts et un règlement d'organisation ;
- la modification de la signature, désormais signature collective à deux, avec des personnalités permettant de continuer de développer ladite Fondation en offrant une réelle valeur ajoutée pour ses activités ;
- la présidence est restée inchangée ; cette décision a été prise unanimement par le comité de la Fondation, l'expérience de Jean François Gailloud pour gérer la Fondation en temps de crise était en effet un atout majeur ;
- les compétences du Conseil de Fondation ont été renforcées en 2021 par l'arrivée :

[3] Les buts de la Fondation tels que mentionnés dans les statuts sont les suivants (art. 3) : *promouvoir et encourager l'art et l'expression artistique d'une manière générale, notamment en organisant des expositions, salons, manifestations, présentations et forums; encourager l'émergence de nouveaux talents en leur offrant des possibilités de se mettre en valeur et de se faire connaître par le biais d'expositions, manifestions et publications; initier le public, et plus particulièrement les enfants et les jeunes, aux diverses formes d'expressions artistiques, notamment par le biais d'opérations de sensibilisation menées avec le concours des écoles.*

- d'une spécialiste en art (Mme Florence Schenk, doctorante en anthropologie/sociologie/art thérapie et titulaire d'un CAS « promouvoir une institution culturelle » de l'UNI Neuchâtel) ;
- d'un avocat et docteur en droit (Me Luca Urben) ;
- d'un entrepreneur montreusien (M. Georges De Mertzenfeld) ;
- d'un conseiller municipal (M. Jean-Baptiste Piemontesi).

4.3 Situation COVID 2020 / 2021

MAG 2020 ayant été lancé, les inscriptions des artistes et des galeries se sont modifiées avec le développement de la pandémie. Toutefois, le salon a été autorisé par le Canton pour finalement être annulé 3 jours avant l'ouverture des portes.

Indépendamment de la déception et de la frustration occasionnées par cette fermeture pour raisons sanitaires, l'ensemble des frais de réalisation était engagé et il a fallu trouver des solutions. L'aide du SERAC a été l'une des solutions, alors que les RHT ont permis de soulager les charges de personnel.

La confiance des exposants a également permis de reporter les inscriptions de 90% des exposants 2020 sur 2021. Cependant, les inscriptions de nouveaux exposants ont été très difficiles. Les galeries de leur côté ont subi de plein fouet la pandémie : nombreuses sont celles qui ont dû fermer.

Les contraintes sanitaires liées aux distances, à la gestion des flux dans les allées, ont également eu pour conséquences des modifications dans les plans du salon ; la baisse du nombre de galeries a conduit à la réduction des surfaces occupées et donc des mètres linéaires de parois.

4.4 Structure comptable

Le plan comptable a été modifié pour le bouclement des comptes de l'année 2019 déjà. Toutes les écritures sont regroupées au sein de la comptabilité de la Fondation : les charges et recettes pourront donc être facilement analysables en fonction des différentes activités de la Fondation.

En effet, le plan comptable a un caractère plus analytique et permet de faire ressortir de manière plus claire la répartition des charges. Vous trouverez en annexe VI et VII des exemples concrets du nouveau plan comptable permettant une analyse plus facile des différents projets réunis au sein du MAG.

5 Montreux Art Gallery 2022-2023

Le domaine de l'art est en perpétuelle mutation. L'expérience des 17 ans de MAG permet d'être en contact permanent avec ce milieu très atypique et de pouvoir proposer des sujets et des artistes nouveaux.

5.1 Vision

Les projets de développement se concentrent essentiellement sur trois axes :

- le développement de la médiation culturelle ;
- la qualité des exposants ;

- la variété des techniques et les thématiques à présenter.

La médiation culturelle regroupe deux aspects spécifiques du MAG : les expositions thématiques et la journée des écoles. Ces deux axes ont toujours été essentiels pour le MAG car ils permettent ainsi une initiation et une sensibilisation aux diverses formes d'expressions artistiques, conformément aux statuts de la Fondation. Les perspectives sont présentées en annexe IV alors que les budgets détaillés sont en annexe VII.

La mise en scène de l'ensemble du salon est également très importante. La dimension actuelle est, aux dires des exposants et des visiteurs, idéale. La Fondation souhaite donc maintenir l'espace utilisé à environ 4'600 m^2, dont 1'390 m^2 pour les expositions thématiques, 1'240 m^2 pour les artistes et 920 m^2 pour les galeries, le solde étant utilisé par le restaurant et la cuisine, le rangement, la circulation et les partenaires.

5.2 Période des travaux au 2m2c

MAG a mené de multiples réflexions afin d'éviter cette rupture potentielle de 2 ans (2023 et 2024). A ce titre, la Fondation a notamment envisagé d'avancer l'édition 2023 vers le mois de mai ce qui ferait un peu plus de 6 mois d'écart avec l'édition de novembre 2022 et éviterait le changement de lieu en 2023 (dates fixées avec le 2m2c : du 6 au 15 mai 2023). Réaliser le MAG en mai aura également l'avantage d'occuper une période plus propice aux salons d'art en Suisse romande, Lausanne Art Fair ayant décidé, dès 2022, de déplacer sa foire de mai à octobre.

Pour 2024, MAG analyse différentes possibilités comme par exemple de créer « 2 petits MAG » à la place de l'édition annuelle, afin de pouvoir trouver des lieux de plus petite taille et répartir les exposants.

5.3 Budgets

Vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique des budgets du salon Montreux Art Gallery pour les deux prochaines années. Il est en effet encore trop tôt pour évoquer ici 2024, les réflexions étant encore en cours. Le détail est présenté est annexe V.

	2022	**2023**
PRODUITS		
Produits	354'650.00	373'750.00
CHARGES		
Charges	344'760.00	355'260.00
Résultat d'exploitation	**9'890.00**	**18'490.00**

Enfin, il est prévu de rembourser mensuellement la dette encore existante envers le 2m2c, soit CHF 41'841.07.-, d'ici au mois d'août 2023.

6 Soutien communal

La Municipalité partage la vision présentée par les organisateurs, à savoir le développement de la qualité générale et de la médiation culturelle. Elle souhaite porter l'effort communal sur deux points essentiels à ses yeux :

- l'accès à la culture, en prenant en charge une partie des frais de location du 2m2c pour l'espace des artistes, afin de maintenir des tarifs de location attractifs ;
- la médiation culturelle, afin de permettre au plus grand nombre de personnes de comprendre, de partager et de vivre la création artistique.

Tenant compte du soutien communal, la Fondation MAG continuera d'offrir l'entrée gratuite au salon à toute la population résidente de Montreux.

En synthèse, voici le soutien communal demandé avec les années 2019/2021 comme comparaison :

	2019	***2021***	**2022**	**2023**
MAG				
Frais artistiques / Médiation culturelle	*30'000.00*	*30'000.00*	30'000.00	30'000.00
Subvention exceptionnelle 15 ans	*15'000.00*	*0.00*	0.00	0.00
Frais de location (versé au 2m2c)	*64'620.00*	*64'620.00*	65'000.00	65'000.00
Total :	***109'620.00***	**94'620.00**	**95'000.00**	**95'000.00**

La Municipalité constate que l'effort communal demandé reste dans les proportions très raisonnables, soit environ un quart des recettes globales, pour un événement gratuit pour la population montreusienne.

7 Conséquences financières

Au 31 janvier 2022, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 9 millions. Le total des emprunts bancaires est de CHF 80 millions.

Sur la base du budget adopté cette année et des crédits d'investissement en cours de réalisation, le financement de ce préavis pourrait être assuré partiellement par la trésorerie et pour le solde par l'emprunt.

8 Développement durable

8.1 Social

MAG accueille chaque année des institutions à but non lucratif, qui ont ainsi l'occasion de se présenter, de communiquer et de récolter de l'argent pour ses actions caritatives (par exemple CERFAV, AIR Montreux, Swiss Lebanon, Voir c'est Toucher, Les Proches Aidants, etc.). Par ailleurs, la richesse et la diversité des artistes présents offrent une occasion unique d'aller à la rencontre d'autres pays, d'autres coutumes et d'autres personnes, tous âges confondus, ce qui favorise l'échange et la mixité si chers à notre Commune. MAG devient un espace privilégié de dialogue entre les artistes eux-mêmes, mais aussi entre les créateurs et les visiteurs.

La journée des écoles témoigne ainsi de la volonté des organisateurs de susciter l'éveil culturel auprès des jeunes visiteurs, alors que les expositions thématiques permettent de renforcer les synergies avec les acteurs culturels locaux et régionaux.

8.2 Economique

Depuis 15 ans, MAG reste une manifestation de taille humaine et ne souhaite pas aller vers le gigantisme. En revanche, elle occupe une place intéressante dans le calendrier événementiel

montreusien. C'est ainsi toute l'économie locale qui profite de retombées économiques non négligeables, en particulier l'hôtellerie et la restauration.

8.3 Environnemental

Ce salon, unique en son genre sur la Riviera, permet à son bassin de population d'accéder à l'art contemporain, à proximité immédiate de son domicile. En outre, soucieuse de mettre en place des actions en lien avec le développement durable, la Fondation tente de sensibiliser ses exposants à la gestion de leurs déchets durant le salon, en particulier au niveau des emballages des œuvres. Le restaurant du salon n'utilise plus de vaisselle jetable mais lavable, afin de limiter les déchets plastiques et l'impact environnemental.

9 Position de la Municipalité

Initiée presque en même temps que le rapport-préavis No 21/2004 sur la politique culturelle, cette manifestation répond en tous points aux réflexions présentées à l'époque à votre Conseil et qui sont toujours en vigueur. Pour mémoire, les objectifs de la politique culturelle étaient les suivants :

- mettre à disposition des habitants et des hôtes de la Commune et de la région, l'expression artistique; à savoir donner la possibilité, grâce à l'action communale, d'assister à de nombreuses et différentes formes culturelles présentées à Montreux et ce à un tarif abordable;
- aider à la création à Montreux;
- donner la possibilité de s'ouvrir ou de se former en matière culturelle;
- constituer et mettre en valeur une collection d'œuvres d'art liées à Montreux;
- poursuivre la promotion de Montreux comme ville de culture.

Enfin, la Municipalité souligne les efforts consentis par la Fondation sur sa gouvernance et considère que cette dernière répond totalement aux bonnes pratiques. La composition et le fonctionnement de la Fondation, l'intégration totale du MAG au sein de cette dernière et la mise en place d'une comptabilité analytique témoignent de la volonté des organisateurs de poursuivre ainsi dans les meilleures conditions possibles les activités de la Fondation, dont le MAG, à la satisfaction de l'ensemble des partenaires.

10 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 05/2022 de la Municipalité du 4 mars 2022 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery, à financer par crédit complémentaire au budget 2022 et par voie budgétaire pour l'édition 2023

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'octroyer une subvention de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery ;
2. d'allouer à cet effet un crédit complémentaire au budget 2022 sur le compte 150.3653 « subventions aux événements » ;
3. de porter au budget 2023, compte 150.3653, un montant de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG ;
4. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 4 mars 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		La secrétaire a.i.
O. Gfeller	L.S.	F. Grec

Annexes : ment.

Délégation municipale : M. Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal

ANNEXE I : MAG : bilan artistique

Généralités

Après une édition 2020 annulée trois jours avant l'ouverture des portes et les multiples rebondissements liés à la pandémie, MAG 2021 a eu lieu dans de bonnes conditions, avec des surfaces adaptées et un plan de sécurité validé par les autorités.

La reconnaissance du salon à l'étranger ainsi que la satisfaction des exposants sur la qualité de l'événement permettent d'avoir d'excellents prescripteurs internationaux. Deux artistes d'Inde ont inscrit MAG dans leur programme d'exposition en Europe et sont donc venus pour la première fois en Suisse pour MAG 2021.

Il n'y a pas eu de pays hôte d'honneur pour cette 17e édition, les difficultés d'organisation liées à la pandémie n'ayant pas permis de développer un projet dans ce sens.

La composition du salon, fruit de la volonté affirmée de la Fondation MAG, permet de continuer à mettre en valeur l'art sous ses différentes formes. Les présentations thématiques et les partenariats artistiques sont des atouts significatifs aux yeux des amateurs d'art et offrent une réelle valeur ajoutée.

La journée des écoles

C'est dans le respect des normes Covid et grâce à une organisation précise que MAG a pu maintenir la journée des écoles de la Riviera, un atelier artistique par classe (choisi par l'enseignant dans un panel de 10 ateliers proposés). A l'issue de la visite un petit encas est également offert à chaque enfant. En 2021, ce sont 384 élèves qui ont visité MAG.

8 ateliers ont été proposés aux enseignants qui choisissent et inscrivent leurs classes selon un planning bien précis. Fusain, peinture, sculpture sur bois et sur pierre, art urbain, origami… la joie des enfants est mesurable dans leurs yeux, intéressés et participatifs.

L'artiste Abracheva a proposé pour la 4e année un atelier créatif soutenu par Caran d'Ache, notre partenaire qui met à disposition du matériel (crayons et pastels).

Les expositions thématiques

<u>Les expositions thématiques : promotion et soutien de l'art</u>
Cette année encore ce sont donc près de 40% de la surface d'exposition qui est dédiée au soutien de l'art et à la mise en scène de thématiques particulières et ceci gratuitement pour les artistes.

<u>Le travail artistique sur bois :</u>
Jérôme Leyre : interrogation sur la genèse et les formes du vivant, la chaine hélicoïdale de l'ADN comme sujet de création, l'artiste Jérôme Leyre nous emporte dans un monde géométrique.

Les sculpteurs sur bois : Alexandre Berlioz / Enzo Graftieaux / Jonathan Bernard / Gleb Dusavitskiy / Hugues Grammont. Artistes internationaux, ils participent à de nombreux symposiums de sculptures sur bois, glace ou pierre et leur niveau technique interpelle toujours les visiteurs.

Les partenariats avec les écoles d'art

Le partenariat habituel avec le Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers (CERFAV) n'a pas pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire. Il en a été de même avec les autres écoles d'art pour lesquelles les normes sanitaires étaient trop contraignantes à gérer. Par ailleurs, MAG ne pouvait pas accepter sur le salon des personnes sans pass sanitaire et nombre d'enseignants et étudiants n'étaient pas vaccinés en novembre 2021.

Les « coups de cœurs »

Le soutien pour l'art s'illustre également dans le choix des thématiques. MAG a collaboré avec différentes

associations en Suisse et à l'étranger afin de leur donner une visibilité différente.

En 2021, MAG a initié un partenariat avec la Biennale Européenne d'Art et Handicap mental de Saint Tropez. Il s'agit d'un événement artistique destiné à des artistes confirmés atteint d'un handicap mental. Durant une semaine, et après sélection de leur dossier artistique, les artistes handicapés participent à des ateliers en arts plastiques et arts vivants dans un cadre purement artistique et non thérapeutique ou occupationnel. Le thème 2021 était consacré à Nadia Léger, épouse de Fernand Léger, présentée au Musée de l'Annonciade à St Tropez. La Fondation MAG était membre du jury pour la remise des prix artistiques et offrait un stand d'exposition à MAG 2021 pour les deux artistes primés : Sophie Camatte et Géraldine Beaupère.

En corrélation avec ce thème MAG a également invité le CREAHM (Créativité et handicap mental). Fondé à Fribourg en 1998, cet atelier a pour objectif de révéler des formes d'art produites par des personnes en situation de handicap mental. Les artistes présentés étaient : Guy Volanthen et Rosalina Aleixo.

MAG a également soutenu diverses associations régionales :

- Association de proches aidants : Avec la présence de l'artiste Véronique Mooser : art thérapeute spécialisée en Kintsugi, art japonais. La voie de la réparation, atelier de démonstration durant le salon (www.proches-aidants.ch).
- Swiss Lebanon Organisation : Organisation qui soutient les artistes libanais suite à l'explosion survenue à Beyrouth en août 2020. Les artistes majoritairement de la Riviera ont peint des vaches en résines, mises en vente pour réunir des fonds pour cette organisation (www.swisslebanon.org).
- Association Voir c'est toucher : Régulièrement invitée à MAG, les artistes SaraH et DeLaPerouze développent depuis de nombreuses années des parcours à la fois ludiques et didactiques à découvrir par le toucher pour les malvoyants, mais aussi pour tous (www.voir-cest-toucher.ch).

Le Prix MAG

Le Prix MAG 2020 avait été décerné à l'artiste montreusien Sébastien Pridmore. MAG 2020 ayant été annulé, l'artiste a pu bénéficier d'un stand gratuit à MAG 2021.

Le Prix MAG 2021 a été remis à l'artiste Vanessa de Angelis, qui bénéficiera d'un stand gratuit à MAG 2022.

Le label « Jeune Artiste »

L'artiste Jonathan Rebouillat a été invité à MAG 2021 dans le cadre du label « jeune talent ». Spécialiste des origamis animaliers, il a surpris le public avec ses animaux à la fois réalistes et plein de poésie. Il a également animé un atelier dans le cadre de la journée des écoles ; les enfants ont été passionnés et ont pu réaliser un origami avec l'artiste et le rapporter chez eux. Après avoir fait l'objet d'un très joli reportage dans le magazine Salamandre l'été passé, il fera l'objet ce printemps d'un reportage complet dans « Passe-moi les jumelles » sur la RTS.

Ce label Jeune Artiste existe depuis plusieurs années et a permis de donner de la visibilité à de jeunes talents qui poursuivent ensuite leur carrière artistique comme ce fut le cas par exemple pour les frères Lavorel (présentés à MAG 2018) qui font l'objet d'une magnifique exposition dans une galerie de Morges aux mois de février et mars 2022.

Fréquentation

Plus de 10'000 visiteurs en 2021 (17e édition) ; cette baisse significative est liée à la contrainte du pass COVID et la peur de certains visiteurs à se rendre sur des événements publics. Parmi les exposants, 71% venaient de Suisse.

ANNEXE II : Fondation MAG : bilans détaillés 2019-2021

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
ACTIF	CHF	CHF	CHF
Actifs circulants			
Liquidités	10'360.82	6'377.20	41'896.28
Créances clients	27'000.00	0.00	0.00
Aide Canton COVID	0.00	112'166.00	0.00
Actifs de régularisation	2'264.00	4'898.32	3'124.25
Total actifs circulants	**39'624.82**	**123'441.52**	**45'020.53**
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	160'004.00	160'004.00	167'882.00
Immobilisations financières	2'502.75	2'503.00	2’503.00
Total actifs immobilisés	**162'506.75**	**162.507.00**	**170'385.00**
TOTAL DE L'ACTIF	**202'131.57**	**285'948.52**	**215'405.53**
PASSIF			
Fonds étrangers à court terme			
Créanciers & fournisseurs	19'957.07	13'431.22	23'357.15
Autres dettes à court terme	138'141.56	115'832.19	67'393.50
Produits encaissés d’avance	0.00	80'259.61	0.00
Passifs de régularisation	600.00	4'800.00	14'000.00
Total fonds étrangers court terme	**158'698.63**	**214'323.02**	**104'750.65**
Dette à long terme (GOV)	0.00	10'000.00	10'000.00
Provisions à long terme	0.00	0.00	19'250.00
Total fonds étrangers	**158'698.63**	**224'323.02**	**134’000.65**
Fonds propres			
Capital	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Bénéfices et pertes reportées	6'553.00	28'432.94	46'625.50
Bénéfice de l'exercice	21'879.94	18'192.56	19'779.38
Total fonds propres	**43'432.94**	**61'625.50**	**81'404.88**
TOTAL DU PASSIF	**202'131.57**	**285'948.52**	**215'405.53**

ANNEXE III : Fondation MAG : comptes P&P détaillés 2019-2021

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation			
Subventions	92'986.26	62'000.00	86'800.00
Produits nets des prestations	0.00	8'508.30	182'332.14
Autres produits d'exploitation	4'385.60	112'166.00	9'611.95
Pertes / déb. & ajust. ducroire	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	0.00	0.00	0.00
Total produits	**97'371.86**	**182'674.30**	**278'744.09**
CHARGES			
Charges variables			
Prestations de tiers	8'362.75	6'551.79	28'437.15
Charges d'installations	1'082.40	2'528.80	31'525.05
Total charges variables	**9'445.15**	**9'080.59**	**59'962.20**
Frais généraux			
Charges de personnel	0.00	35'199.15	30'690.95
Charges de locaux	20'492.55	32'237.65	27'859.25
Frais de véhicule	2'269.40	2'904.94	4'114.59
Assurances & taxes	1'302.65	1'339.75	10'180.65
Frais d'administration	29'036.30	56'570.45	81'862.74
Publicité & marketing	5'336.6	17'504.80	36'745.15
Frais de représentation	4'648.05	1'894.40	5'561.60
Amortissements	0.00	0.00	2'181.65
Autres charges d'exploitation	0.00	1'031.35	5'317.48
Charges financières	490.17	2'612.29	396.77
Impôts	600.00	700.00	450.00
Total frais généraux	**64'175.72**	**151'994.78**	**205'360.83**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**73'020.87**	**160'377.37**	**265'323.03**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**24'350.99**	**22'296.93**	**13'421.06**
Résultat hors exploitation			
Résultat hors exploitation	-1'871.05	-3'404.37	6'358.32
Total hors exploitation	**-1'871.05**	**-3'404.37**	**6’358.32**
BENEFICE DE L'EXERCICE	**21'879.94**	**18'194.56**	**19'799.38**

ANNEXE IV : MAG : perspectives de développement

Galeries

Les galeries d'art, comme évoqué précédemment, ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire. En effet, le confinement et l'impossibilité de créer des événements pour les vernissages ont conduit les galeries à fermer, les loyers des espaces nécessaires représentant des engagements financiers bien trop conséquents. Rien que sur la Commune de Montreux, cinq galeries ont fermé.

Toutefois, la période à venir sera certainement l'occasion de faire évoluer le métier de galeriste et générer de nouvelles rencontres avec de nouveaux acteurs de ce milieu tant au niveau national qu'international.

Artistes indépendants

Les artistes indépendants ont, de leur côté, assez bien traversé la crise. Les artistes se sont rapprochés du public par le biais des réseaux sociaux mais également en contactant des organisations comme la nôtre qui possède un réseau très vaste et de qualité. Les personnes privées ont redécouvert leur lieu de vie et ont été motivés à se réinvestir dans la décoration et donc l'acquisition de tableaux ou de sculptures.

L'expression artistique évoluant sans cesse, les artistes recherchent toujours la possibilité ponctuelle de présenter leur travail artistique dans un contexte différent que MAG est à même de leur proposer.

Médiation culturelle

Cela fait 17 ans que MAG propose de la médiation culturelle à chaque édition. Celle-ci est notamment visible au travers de la journée des écoles avec en moyenne 400 élèves par années, qui ont ainsi l'opportunité de visiter un salon d'art, de participer à des ateliers et de partager un moment avec des artistes de différents styles artistiques.

La récompense de cette médiation se retrouve lorsque de jeunes adultes qui visitent MAG précisent qu'ils ont découvert MAG grâce à la journée des écoles lorsqu'ils étaient enfants et depuis reviennent chaque année.

Les expositions thématiques ont permis de faire découvrir au public de nombreux domaines d'expression artistique peu connus des néophytes : par exemple les photochromes (avec la collection de Marc Walter), l'art animalier (avec La Fondation Hainard, le photographe Vincent Munier …), le street art (avec l'Association locale Chromatix, les créations live), l'holocinétisme avec l'artiste Ksoul, l'art cinétique avec la plus importante présentation en Europe (avec l'Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle de Fribourg, René Progin, Charles Morgan, Pascal Bettex …).

Cette liste non exhaustive permet de se rendre compte du travail toujours renouvelé pour présenter des sujets de médiation artistique variés et didactiques.

Ce domaine d'exploration a toujours été un des fers de lance de la Fondation MAG et reste un sujet qui lui tient à cœur et qu'elle développe chaque année. L'interactivité avec le public, la rencontre privilégiée avec le milieu artistique sont autant de sujets que MAG souhaite mettre à disposition du public.

ANNEXE V : MAG : budgets 2022-2023

	2022	2023
PRODUITS	CHF	CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation		
Subventions Commune de Montreux	*95'000*	*95'000*
Subventions taxe de séjour	40'000	40'000
Autres dons & subventions	0	0
Locations Galeries	70'000	70'000
Locations Artistes	120'000	138'000
Espaces publicitaires	27'400	28'500
Billetterie & catalogue	2'250	2'250
Commissions	0	0
Intérêts créanciers	0	0
Total produits	**354’650**	**373’750**
CHARGES		
Charges variables		
Montage expo	30'500	32'000
Frais de transport	1'200	1'000
Signalétique	3'300	5'000
Sonorisation	2'700	2'700
Achat matériel divers	6'300	6'700
Catalogue	4'900	5'500
Journée des écoles	8’150	8’250
Défraiements artistes	0	0
Prix MAG	2'600	2'600
Total charges variables	**59’650**	**63’750**
Frais généraux		
Charges de personnel	61'650	66'750
Location 2m2c	110'000	110'000
Charges de locaux	24'000	24'000
Frais de véhicule	8’500	8’500
Assurances & taxes	6'700	6'700
Frais d'administration	4'400	5'200
Honoraires divers	39'500	39'500
Publicité & marketing	16'500	16'500
Vernissage	2'360	2'860
Frais de représentation	6'500	6'500
Autres charges d'exploitation	5'000	5'000
Charges financières	0	0
Total frais généraux	**285’110**	**291’510**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**344’760**	**355’260**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**9'890**	**18’490**

Commentaires aux budgets 2022-2023

Charges

Afin d'être plus en phase avec l'évolution des contraintes, la Fondation MAG va établir des budgets en relation directe avec l'ensemble des points présentés lors de ses événements.

Dans les budgets ci-dessous, on constate de manière précise les postes permettant de dégager des profits de ceux qui sont déficitaires. Le but est de mieux comprendre les particularités du MAG.

Frais de location

Les frais de location représentent le poste le plus lourd du budget. La partie liée aux galeries ne reçoit aucune subvention communale, qui reste affectée à l'espace des artistes.

Frais artistiques

Ces frais sont principalement liés aux recherches d'exposants de qualité et sont englobés dans différents postes du plan comptable.

Frais de communication

Les frais de communication ont baissé ces dernières années. En effet, la refonte complète du site web en version bilingue ainsi que le fort développement des réseaux sociaux ont permis de faire évoluer les frais de communication.

La notoriété grandissante du salon et la satisfaction des exposants sont également des vecteurs de communication sans coût réel. Les partenariats internationaux permettent également, dans le cadre d'échanges de visibilité, d'avoir une présence dans différents documents de communication sans frais directs.

Toutefois, MAG souhaite développer de nouveaux documents et vecteurs de communication, notamment sur les réseaux sociaux, pour lesquels des budgets sont nécessaires.

Frais de médiation

Ces frais de médiation sont, jusqu'à aujourd'hui, englobés dans divers postes du plan comptable. MAG a décidé de les mettre en avant dans les budgets 2022-2023 afin de montrer l'effort consenti en chiffrant les coûts réels. Le détail des budgets est présenté en annexe VII.

En effet, que ce soit pour la Journée des écoles du vendredi ou pour les expositions thématiques, l'aspect régional avec les écoles de Montreux et des artistes de Montreux également a toujours été la priorité du MAG.

Recettes

Recettes propres

Les recettes propres sont composées, pour l'essentiel, des locations des surfaces par les artistes et par les galeries, et dans une moindre mesure par la billetterie.

Le MAG affiche complet à chaque édition, preuve qu'il a trouvé sa place dans le milieu de l'art contemporain.

La politique tarifaire de location des espaces a toujours voulu privilégier les artistes présents dans le salon avec une stabilité des tarifs dans le temps. Les espaces loués aux artistes sont ainsi facturés 123.-/m^2, alors que les galeries doivent débourser 215.-/m^2.

Cette stratégie tarifaire a été mise en place afin de favoriser les artistes indépendants et de faire évoluer le positionnement pour cette catégorie d'exposants en ayant une position concurrentielle sur le marché des salons d'art contemporains internationaux.

Recettes publiques

Le souhait de la Municipalité est le maintien d'une prise en charge communale des frais de location des espaces des artistes au 2m2c, soit CHF 65'000.- TTC versés directement au 2m2c, et de soutenir la médiation culturelle au travers d'une subvention de CHF 30'000.- (journée des écoles et expositions thématiques).

Recettes privées

Le sponsoring est un sujet important pour MAG mais qui devient de plus en plus complexe suite à la multiplication des événements sur la Riviera et surtout de la réduction drastique des budgets sponsoring dans les entreprises.

Le restaurant installé au B1 ne rapporte ainsi rien au MAG, les charges et bénéfices étant entièrement assumés par le mandataire.

La crise du COVID a totalement bouleversé les rapports avec les partenaires et sponsors, les entreprises ont annulé leurs engagements et sont actuellement en position attentiste. En 2022, MAG espère renouer certains de ces soutiens grâce à la reprise économique ; il est toutefois encore trop tôt pour pouvoir se prononcer.

MAG a su conserver les soutiens fidèles de partenaires avec qui la Fondation entretient d'excellents contacts (Emil Frey, Krebs, Gilliard etc.).

ANNEXE VI : budgets détaillés 2022-2023 des espaces galeries et artistes

GALERIES

	2022	2023
PRODUITS	CHF	CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation		
Subvention Commune de Montreux	*0*	*0*
Subventions taxe de séjour	20'000	20'000
Locations Galeries	70'000	70'000
Billetterie & catalogue	1'250	1'250
Espaces publicitaires partenaires	17'000	17'000
Pertes / débiteurs (3%)		
Total produits	**108'250**	**108'250**
CHARGES		
Charges variables		
Montage expo	13'600	13'600
Frais de transport	0	0
Signalétique	900	900
Sonorisation	2'700	2'700
Achat matériel divers	1'500	1'500
Catalogue	1'500	1'500
Décoration	2'000	2'000
Total charges variables	**22'200**	**22'200**
Frais généraux		
Charges de personnel	15'000	15'000
Location 2M2C	18'000	18'000
Charges de locaux	10'000	10'000
Frais de véhicule	4'500	4'500
Assurances & taxes	2'500	2'500
Frais d'administration	2'200	2'200
Honoraires divers	11'250	11'250
Publicité & marketing	5'500	5'500
Vernissage	860	860
Frais de représentation	3'000	3'000
Autres charges d'exploitation	3'000	3'000
Charges financières	0	0
Total frais généraux	**75'810**	**75'810**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**98'010**	**98'010**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**10'240**	**10'240**

ARTISTES

PRODUITS	2022 CHF	2023 CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation		
Subvention Commune de Montreux	*65'000*	*65'000*
Subvention taxe de séjour	15'000	15'000
Locations Artistes	120'000	138'000
Billetterie & catalogue	1'000	1'000
Espaces publicitaires catalogues	10'400	11'500
Pertes / débiteurs		
Total produits	**211'400**	**230'500**
CHARGES		
Charges variables		
Montage expo	14'500	15'900
Frais de transport	0	0
Prix MAG	2'600	2'600
Signalétique	900	2'600
Décoration	1'200	1'200
Catalogue	3'400	4'000
Total charges variables	**22'600**	**26'300**
Frais généraux		
Charges de personnel	41'650	46'750
Location 2M2C	80'000	80'000
Charges de locaux	12'000	12'000
Frais de véhicule	4'000	4'000
Assurances & taxes	4'200	4'200
Frais d'administration	2'200	3'000
Honoraires divers	27'250	27'250
Publicité & marketing	10'000	10'000
Vernissage	1'000	1'500
Frais de représentation	3'000	3'000
Autres charges d'exploitation	2'000	2'000
Charges financières	0	0
Total frais généraux	**187'300**	**193'700**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**209'900**	**220'000**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**1'500**	**10'500**

ANNEXE VII : médiation culturelle : budgets 2022-2023

JOURNEE DES ECOLES

	2022	2023
PRODUITS	CHF	CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation		
Subvention Commune de Montreux	*10'000*	*10'000*
Subventions taxe de séjour	0	0
Billetterie & catalogue	0	0
Total produits	**10'000**	**10'000**
CHARGES		
Charges variables		
Prestations de tiers (Resp.)	2'300	2'300
Frais d'organisation	2'200	2'200
Défraiements ateliers	1'650	1'750
Guides	2'000	2'000
Total charges variables	**8'150**	**8'250**
Frais généraux		
Charges de personnel	2'000	2'000
Location 2M2C	2'000	2'000
Charges de locaux	1'000	1'000
Frais de véhicule	0	0
Assurances & taxes	0	0
Frais d'administration	0	0
Honoraires divers	0	0
Publicité & marketing	0	0
Vernissage	0	0
Frais de représentation	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0
Charges financières	0	0
Total frais généraux	**5'000**	**5'000**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**13'150**	**13'250**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**-3’150**	**-3’250**

EXPOS THEMATIQUES

PRODUITS	2022 CHF	2023 CHF
Chiffre d'affaires d'exploitation		
Subvention Commune de Montreux	*20'000*	*20'000*
Subvention taxe de séjour	5'000	5'000
Billetterie & catalogue	0	0
Total produits	**25'000**	**25'000**
CHARGES		
Charges variables		
Montage expo	2'400	2'500
Frais de transport	1'200	1'000
Achat matériel	1'600	2'000
Signalétique	1'500	1'500
Total charges variables	**6'700**	**7'000**
Frais généraux		
Charges de personnel	3'000	3'000
Location 2M2C	10'000	10'000
Charges de locaux	1'000	1'000
Frais de véhicule	0	0
Assurances & taxes	0	0
Frais d'administration	0	0
Honoraires divers	1’000	1’000
Publicité & marketing	1'000	1'000
Vernissage	500	500
Frais de représentation	500	500
Autres charges d'exploitation	0	0
Charges financières	0	0
Total frais généraux	**17'000**	**17'000**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**23'700**	**24'000**
BENEFICE D'EXPLOITATION	**1’300**	**1'000**